

Formation Voler dès le collège

Le collège de Barr accueille la première session de formation au Brevet d'initiation à l'aéronautique grâce à l'engagement du comité régional Alsace de la Fédération française de planeur ultra-léger-motorisé.

Pour les jeunes fascinés par l'aviation, c'est une aubaine. La FFPULM, Fédération française de planeur ultra-léger-motorisé, propose aux collèges et lycées de la région de dispenser la préparation au Brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA).

Cet enseignement théorique est de 80 heures sur deux ans pour les collégiens et de 30 heures pour les lycéens. Il est entièrement gratuit pour les élèves, à partir de la classe de 4^e.

Le financement est assuré par le comité régional Jeunesse et sports et des sponsors. La mise en pratique s'effectue au cours de vols de découverte facultatifs avec des instructeurs qualifiés. Cette formation permet aux jeunes de découvrir l'avia-

tion légère, de visiter des entreprises aéronautiques et des tours de contrôles, de voir de près diverses activités aéronautiques. Une manière de s'ouvrir à un vaste domaine présentant de nombreuses filières.

Un brevet de pilote à partir de 15 ans

Les jeunes peuvent passer leur brevet de pilote dès l'âge de 15 ans et ils sont aidés à concurrence de 352 € et 450 € s'ils sont détenteurs du BIA. Les fédérations avion FFA et vol à voile FFV promeuvent également le BIA. Accessibles aux adultes, ces cours se déroulent dans les clubs.

Le comité régional (ulm-alsace.com) a formé des instructeurs pour répandre ce type d'initiative dans la région de Haguenau, de Colmar et de Ferrette.

■ **S'INFORMER** Les établissements souhaitant proposer le BIA à leurs élèves peuvent contacter Jean-François Bohler, président du comité régional ULM en Alsace : contact@ulm-alsace.com.